Retraités et retraitées !

tous et toutes dans la rue le 9 octobre

Le gouvernement vient de décider : les retraites ne seront revalorisées que de **0,3 %** en 2019 et 2020 alors que les prix ont déjà augmenté de **2,3 %** de juillet 2017 à juillet 2018.

Il décide unilatéralement de ne plus s'appuyer sur l'inflation mais sur les prévisions de croissance. Ce sont les prémices d'un changement de système en un régime par points.

C'est une nouvelle amputation du pouvoir d'achat des retraités après la baisse de la pension de 1,7 % avec l'augmentation de la CSG.

Concrètement, pour une retraite brute de 1500 euros, l'augmentation de la CSG a réduit la retraite de 25,50 euros par mois. Avec une hausse des prix de 1,7 % et une majoration des pensions seulement de 0,3 %, ce retraité perd en plus 21 euros par mois. Et cela après des années de revalorisation dérisoire des retraites !

Les salariés comme les retraités subissent une réduction de leurs droits et rémunérations. Tenter d'opposer les salariés aux retraités, les chômeurs à ceux qui ont un emploi, les plus jeunes aux plus anciens, le public au privé, les précaires de plus en plus nombreux aux CDI ne peut masquer que les bénéfices du CAC 40 battent des records, que l'ISF est supprimé… Une petite minorité est de plus en plus riche aux dépens des retraités, des salariés, comme du reste de la population. Ce gouvernement a même le cynisme d'annoncer un « plan pauvreté » alors que sa politique conduit à accroitre fortement leur nombre : une partie des personnes âgées est en voie de paupérisation.

Actifs, retraités, nous avons les mêmes intérêts !

Ce qui est en jeu c'est le droit de vivre de sa retraite.

Depuis des années le pouvoir d'achat des retraités diminue : désindexation des pensions sur les salaires, baisse de l'APL, taxation via la CSG, la CASA, la CRDS, suppression de la demi part fiscale pour les veuves, imposition des 10 % de majoration de pension pour avoir élevé 3 enfants. Sans compter le coût des mutuelles, des hébergements en EHPAD, le recul des services publics : hôpitaux, transports, énergie…

Mais nous sommes aussi inquiets pour l'avenir :

Aujourd'hui, après toutes les réformes ayant déjà réduit les droits à la retraite, le gouvernement entend instaurer un **système universel de retraites par points**. **Mais qui décidera de la valeur du point lors de son achat durant l'activité et au moment du calcul de la retraite ?**
C'est le gouvernement, en fonction de la situation économique et du déficit budgétaire. Autrement dit le prix du point acheté en travaillant ne donne aucune garantie sur sa valeur au moment de la retraite !

Le régime universel, c'est la disparition de tous les régimes de retraite existants et l'alignement des droits vers le bas. Cela fragiliserait le principe du système de la retraite par répartition : les personnes cotisent durant leur vie professionnelle, ce qui leur ouvre des droits à pension. Le régime universel individualisé et par points, poussera au développement d'une retraite complémentaire par capitalisation répondant en cela aux appétits des assureurs.

Cette réforme menace tous les mécanismes de solidarité. Que deviennent, par exemple, les majorations de trimestres pour avoir élevé un enfant ? Il s'agit là de droits non liés à des « euros cotisés ».
Désormais, la pension de chacune et de chacun dépendra, de fait, de l'arbitraire gouvernemental, aujourd'hui, des exigences des actionnaires.

Elle menace aussi les pensions de réversion. Le gouvernement, après avoir envisagé de les supprimer, parle maintenant d'harmoniser les droits en introduisant en particulier des conditions de ressource qui n'existent ni dans la fonction publique ni dans les régimes complémentaires, etc. supprimant ou réduisant le montant des réversions.
Il dit également qu'il ne touchera pas aux réversions en cours. Ces propos démontrent qu'il entend remettre en cause les futures réversions.

Tout le monde est concerné par cette réforme en premier lieu la grande majorité des actuels retraités

En effet, un retraité perçoit sa propre pension. La pension de réversion susceptible de s'y ajouter, plus tard après la réforme, serait calculée selon les nouvelles normes.

Sur ces questions comme sur tant d'autres le gouvernement entend remplacer des droits par des aides sociales aléatoires. Ce que nos ainés ont conquis est en jeu.

Retraités, nous vous appelons à défendre ces conquêtes à commencer par la sécurité sociale bâtie sur des cotisations et non sur l'impôt.

Pour défendre nos droits, l'UCR-CGT, l'UCR-FO, UNIRS-Solidaires et la Fédération LSR vous appellent à manifester **le 9 octobre** au côté des salariés, fonctionnaires, chômeurs, jeunes, dans l'unité à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires, de l'UNEF, de l'UNL et de la FIDL pour exiger le maintien de tous les régimes de retraite avec leurs droits actuels.

Non à la retraite en points !

Revalorisation des retraites et indexation sur les salaires !

Rétablissement ½ part pour les veuves et retour à l'exonération de la majoration familiale !

Pour la défense et le développement des services publics !

Pour la défense de notre Sécurité sociale !

Pour de véritables moyens humains et financiers pour les EHPAD !

Tout ceci est possible par un autre partage des richesses et la fin de leur accaparement par une minorité.

Tous dans la rue le 9 octobre !